

Image not found or type unknown



Ma locataire n'a pas réglé son dernier loyer

Par **LOCATELLI**, le **22/01/2011** à **17:11**

Bonjour,

Après une entrevue infructueuse, j'ai dû adresser un LR avec AR pour non paiement du loyer et un rappel 8 jours plus tard. J'ai l'intention de faire appel à un huissier pour obtenir un commandement de payer. Qui doit en payer les frais ? Merci de votre réponse